



FONDS DE SOUTIEN DES INITIATIVES DE PARTICIPATION CITOYENNE 2024

NOV. 2024 / MAI 2025

On vous raconte...



Le Parlement Forestier Citoyen !

Démarche de concertation citoyenne en contribution au processus de charte forestière de territoire sur le massif forestier de haye



**Octave Lopès, Service Civique et
Mélia Bijean, alternante BPJEPS-EEDD**

FLORE 54 est la fédération de Meurthe-et-Moselle pour la préservation de l'environnement et du cadre de vie !

Elle assure différentes missions :

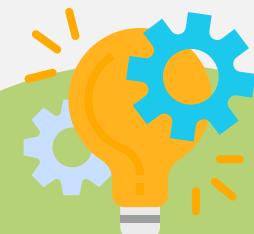
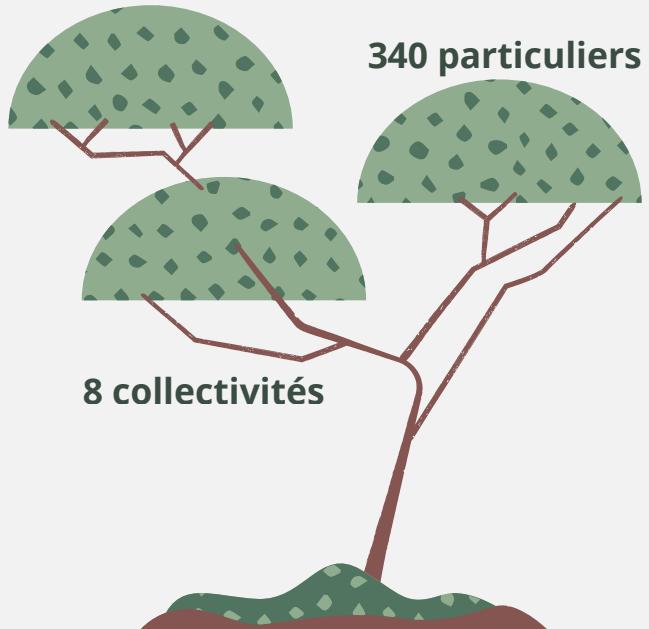
- Organiser et animer un réseau d'associations, d'organismes ou de collectivités locales ayant pour objectif la protection de la nature et l'amélioration du cadre de vie
- Représenter ses adhérents dans différentes instances, organismes et commissions en vue de seconder leurs actions
- Sensibiliser le grand public, les élus et les associations par différents canaux : tenue de stands, organisation d'animations, diffusion d'informations, publication d'ouvrages, création de supports pédagogiques etc...
- Accueillir des jeunes en début de professionnalisation dans le domaine de l'environnement dans le cadre de stages, alternances et services civiques

La Fédération en chiffres :

57 associations

340 particuliers

8 collectivités



Le Parlement Forestier Citoyen a été essentiellement élaboré et mené par Octave Lopès (Service Civique à FLORE 54) avec Mélia Bijean (alternante à FLORE 54) sous la supervision de Raynald Rigolot (Président de FLORE 54).



Septembre 2024...

Arrivée d'un nouveau service civique à FLORE 54...



Sa mission ? Faire quelque chose en rapport avec la Charte Forestière de Territoire du massif forestier...

En effet, FLORE 54 et ses associations adhérentes présentes sur le massif forestier de Haye, telle que l'Association pour la Sauvegarde et la Promotion de la Forêt de Haye (ASP-Forêt de Haye) veulent contribuer de différentes façons au processus de Charte Forestière de Territoire qui a débuté en 2022, piloté par le Syndicat Mixte de la Forêt de Haye !

La Fédération a déjà une belle histoire en faveur de la préservation de ce massif forestier :

- Co-portage du projet de classement en “forêt de protection” du massif forestier de Haye de 2005 à 2018 ;
- Implication dans la première tentative de Charte Forestière de Territoire, portée par l'Office National des Forêts en 2005 ;
- Publication du premier livre grand public sur le massif forestier de Haye.

Livre “La forêt de Haye, protection d'un patrimoine remarquable”,
La Gazette Lorraine, 2021.



La Charte Forestière de Territoire (CFT)

Mais dis-moi, c'est quoi une Charte Forestière de Territoire ?

Je vais tout t'expliquer !

Cet outil existe depuis la loi d'Orientation Forestière de 2001 qui introduit les termes de "gestion durable" et "multifonctionnelle" dans le Code Forestier. Cette vision doit guider toutes les actions de gestion en forêts publiques et privées !



Une Charte Forestière de Territoire (CFT) est **un outil local de gestion durable et multifonctionnelle d'un territoire forestier** !

C'est une démarche **sur la base du volontariat** : il n'y a aucune obligation à s'en doter d'une !

Elle permet de mettre **tous les acteurs d'un territoire forestier** autour d'une même table afin **d'aboutir à un plan d'actions**, témoignant d'un consensus sur des objectifs de développement autant **social, écologique qu'économique** !

C'est **ça** qu'on appelle **la multifonctionnalité des forêts** !

Dans **une Charte Forestière de Territoire**, on retrouve :

- Un diagnostic territorial
- Un plan d'actions pluriannuel



L'instance pilote sur le massif forestier de Haye...



Le Syndicat Mixte de la Forêt de Haye

Le diagnostic territorial a été réalisé !

**C'est donc la phase de concertation qui est en cours,
avant la phase de rédaction.**

**De nombreux acteurs participent à l'élaboration de
la Charte Forestière de Territoire :**

- Les acteurs forestiers : Office National des Forêts (gestionnaire principal du massif forestier), la Fédération Départementale des Communes Forestières (COFOR54), et le Centre National de la Propriété Forestière - Grand Est (CNPF) ;
- Les Communautés de Communes : CC des Terres Touloises, CC Moselle-Madon, CC du Bassin de Pompey et la Métropole du Grand Nancy ;
- Le Département de Meurthe-et-Moselle,
- Des associations : ASP-Forêt de Haye, Des Hommes et des Arbres, FLORE 54...

**Vous pouvez visionner cette vidéo sur
la chaîne de la Métropole du Grand
Nancy qui vous présente plus
précisément la démarche !**



Le Parlement Forestier Citoyen

Il est venu d'un constat, ces chiffres :



1ère forêt de France la plus fréquentée,
après les forêts de la région Île-de-France

3ème plus grande forêt de France
classée en "forêt de protection"

- Environ 1 million de visiteurs par an sur le parc de loisirs
- Entre 700 et 800 000 visiteurs par an sur le reste de la forêt



On a donc voulu aller directement à votre rencontre !

En somme, réaliser une **concertation citoyenne** sur un **sujet d'intérêt général** :
la **Charte Forestière de Territoire** !



L'objectif : Récolter les propositions, questions et constats des citoyens et citoyennes des **19 communes** concernées par la CFT autour de **6 thématiques** qui englobent la multifonctionnalité des forêts (les différents services rendus par la forêt) !

Les 19 communes : Liverdun, Frouard, Champigneulles, Villers-lès-Nancy, Vandœuvre-lès-Nancy, Laxou, Ludres, Maxéville, Maron, Neuves-Maisons, Chaligny, Chavigny, Gondreville, Villey-le-sec, Houdemont, Messein, Bois-de-Haye, Fontenoy-sur-Moselle et Aingeray.

Les 6 thématiques : "Gestion forestière", "Gestion de l'eau", "Accessibilité, conflits d'usage et éducation", "Protection de la biodiversité : zones protégées en forêt de Haye", "Valorisation du patrimoine historique et naturel", "Changement climatique et recherche : enjeux sur le massif forestier de Haye"



On a fait énormément de bibliographies et on remercie Fanja, Camille et Matthias, services civiques à FLORE 54, pour leur aide précieuse !

Justine, service civique en communication à FLORE 54 nous a créé des supers logos et affiches pour réaliser la communication de notre démarche !



Il a fallu contacter de nombreuses personnes, réserver toutes les salles, organiser chaque réunion publique en les réfléchissant de façon les plus interactives possibles !

Et nous avons créé des supports de présentation pour chaque thématique !



Les réunions publiques !



Nous avons réalisé les **19 réunions publiques**, dans les **19 communes concernées** !

Les réunions étaient divisées en 2 temps :

- Présentation de la thématique
- Temps d'échange

Lors de ces réunions, nous prenions des notes et avons distribué des petits bulletins afin de récolter vos constats, propositions et questions :



FLORE 54

Date et lieu : _____

Thématique : _____

Je m'exprime en tant que : _____

Cocher la case correspondante

Constat Question Proposition

ASP

Service Civique



On remercie le Collectif Des Hommes et des Arbres de nous avoir aidé à créer ce support et donné des bons conseils pour mener nos réunions !



Forêt de Haye

Forêt de Haye

Lors de ces réunions, nous avons été accompagnés par des nombreuses structures et personnes !

- **Le Syndicat Mixte de la Forêt de Haye**, par la présence de Mme Anais Oddi, chargée de mission sur la Charte Forestière de Territoire, et/ou Mme Kanza Omari, directrice.
- **L'Association de Protection et de Sauvegarde la Forêt de Haye (ASP-Forêt de Haye)**
- **L'Office National des Forêts (ONF)**, par la présence lors des réunions publiques et les interventions avec support visuel sur la thématique “Gestion forestière” de M. Christophe Noël, directeur adjoint de l’agence territoriale de Meurthe-et-Moselle et Mme Chantal Lemoine, responsable de l’Unité Territoriale Forêt de Haye-Grand Couronné.
- **Le Centre National de la Propriété Forestière - Grand Est (CNPF-Grand Est)**, par la présence lors des réunions publiques et les interventions avec support visuel sur la thématique “Gestion forestière” de Mme Laurie Muller, ingénieure SIG, et M. Jean-François Freund, responsable Meurthe-et-Moselle, et de M. Julien Fiquepron, ingénieur “forêt et eau”, pour son intervention sur la thématique “Gestion de l’eau”.
- **L'Association des Communes Forestières de Meurthe-et-Moselle (COFOR54)**, par la présence lors des réunions publiques et les interventions avec support visuel sur la thématique “Gestion forestière”, de M. René Denille, vice-président.



BILAN PAR THEMATIQUE



• Gestion forestière

La gestion forestière sur le massif de Haye suscite des inquiétudes en raison **de la perception** par les citoyennes et citoyens de coupes excessives, de pratiques d'exploitation destructrices pour les sols, d'un manque de reconnaissance des métiers forestiers, ainsi qu'un besoin exprimé par les citoyens **pour une sylviculture plus douce, respectueuse de l'environnement, participative et qui peut être mieux comprise du grand public.** En effet, les coupes jugées excessives sont souvent dues aussi à une méconnaissance du contexte global ou à une confusion entre les pratiques sylvicoles (cloisonnements, mortalité, sécurisation etc...). La communication et la compréhension est l'un des enjeux importants encore aujourd'hui.



• Gestion de l'eau

Les enjeux liés à l'eau dans le massif de Haye révèlent de nombreuses **préoccupations concernant la pollution** (autoroutes, anciennes activités minières ou militaires, chasse), **l'inefficacité de certains dispositifs de rétention** (bassins de rétention de l'A31), un manque d'études approfondies (certaines substances non-analysées), et appellent à **une meilleure surveillance, une valorisation écologique des milieux humides et une sensibilisation accrue du public à l'importance de cette ressource vitale.**



• Changement climatique et recherche

Face au déclin visible des forêts du massif de Haye lié aux maladies, à la sécheresse, les citoyens expriment leurs inquiétudes et appellent à **une meilleure prévention des risques** (incendies, chutes d'arbres), et se montrent **favorables aux essais d'adaptation des essences** (ex : îlots d'avenir / projet "nomades" de l'ONF), à un suivi scientifique renforcé, tout en demandant **une meilleure sensibilisation du public et des décideurs à la nécessité d'une gestion forestière plus résiliente et différenciée.**

BILAN PAR THEMATIQUE

• Protection de la biodiversité



Face à la surfréquentation de la forêt et à l'inquiétude croissante pour la biodiversité, les habitants appellent à **un meilleur équilibre entre usages humains et préservation écologique**, via la création de zones de quiétude, de passages faunistiques, des restrictions d'accès ciblées, des études scientifiques régulières et **une pédagogie renforcée auprès du public pour favoriser une relation respectueuse et consciente à la nature**.

• Accessibilité, conflits d'usage et éducation



La forêt de Haye est confrontée à **de nombreuses incivilités** (motos, quads, chiens non tenus, dépôts sauvages), à **une cohabitation difficile entre usagers**, à un manque de coordination entre acteurs, ce qui suscite des demandes fortes **pour une meilleure régulation, une surveillance renforcée (brigade verte)**, **une pédagogie accrue sur les règles et la biodiversité**, ainsi que des **mesures plus claires concernant la chasse, la circulation et le partage de l'espace forestier**.

• Valorisation du patrimoine naturel et historique



Les habitants souhaitent renforcer le lien entre la population et la forêt de Haye en **valorisant son patrimoine naturel et historique** à travers des projets ambitieux tels qu'**un musée de la forêt, des sentiers aménagés, une meilleure signalisation et une offre touristique structurée**, dans l'**objectif de développer une véritable culture forestière accessible à tous, en particulier aux jeunes**.

Pour avoir accès au bilan global
des constats, propositions et
questions recueillis !



Ces réunions ont réuni au total :
333 participants !



Merci à toutes les
personnes qui ont
participé !

Nos autres propositions

Proposition de création d'un parcours accessible aux PMR (Personnes à Mobilité Réduite)

Consultation des acteurs locaux

↳ structures médicales ou associatives spécialisées dans le handicap, collectivités, personnes en situation de handicap : une douzaine de réponses positives !

Proposition de projet concret remis au Syndicat Mixte

↳ accompagné par un groupe de l'ENSEM et encadré par FLORE 54



Pourquoi cette proposition ?

Elle s'inscrit à la suite d'une mesure du Comité Interministériel du Handicap (CIP) en septembre 2023
"rendre accessible un massif forestier aux PMR dans chaque département d'ici 2027"



Il n'y en a pas encore dans le département de Meurthe-et-Moselle !



Nos autres propositions

Développer la culture forestière

- Proposition de projet de forêt pédagogique (parcelle dédiée à l'accueil à de scolaires), projet "Dans 1000 communes, la forêt fait école" de la Fédération Nationale des Communes Forestières (FNCOFOR)
- consultation des communes, 3 intéressées : Liverdun, Chavigny et Champigneulles



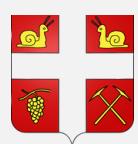
- Consultation des étudiants sur leur perceptions, usages et besoins
- projet tutoré porté par un groupe de l'IAE (Institut d'Administration des Entreprises) et encadré par FLORE 54

- Crédit d'un questionnaire : 150 réponses !
- Réalisation d'une dizaine de micros-trottoirs
- Analyse des résultats



Cette démarche n'aurait pas été possible sans :

Les élus des 19 communes qui ont accepté de nous accueillir à titre gracieux pour 17 d'entre elles !



ville de Champigneulles



Vandœuvre
LÈS-NANCY



ville de Maxéville



Les financements exceptionnels :

Le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, par le Fonds de soutien des Initiatives de Participation Citoyenne



Clubinsport Pont à Mousson

Les financeurs habituels :

La Métropole du Grand Nancy



La DREAL - Grand Est

Direction Régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement



Les adhérents et/ou les dons réguliers/exceptionnels !





Cette démarche vous a plu ?

**N'hésitez pas à adhérer et soutenir FLORE 54 !
Votre soutien est précieux pour continuer nos actions !**

- J'adhère en mon propre nom à la fédération FLORE 54*
Je règle la somme de 15€ (quinze euros)
- J'apporte un soutien financier à la fédération FLORE 54*
Je fais un don de : €

*J'envoie mon chèque libellé à l'ordre de FLORE 54
au 65 rue Léonard Bourcier, 54 000 Nancy

Un reçu vous sera adressé en fin d'année



Possibilité
d'adhérer en ligne :



MERCI !



CONTACTEZ NOUS :

06 86 05 04 31 | rrflore54@wanadoo.fr

NOS SITES INTERNETS :

www.flore54.org | www.trambiosol.fr



NOS RESEAUX SOCIAUX :

Facebook et instagram : @federationflore54

